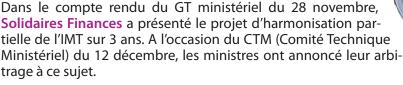
Suite GT ministériel sur l'IMT 28 novembre 2016

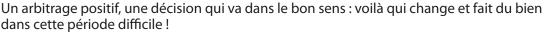


: enfin une relavorisation et une sacrée arnaque!





Solidaires a toujours été historiquement, depuis 1989, en pointe sur le combat pour une IMT au cœur du régime indemnitaire Finances et avec un montant élevé. Nos revendications, largement partagées par les autres organisations syndicales, ont finalement été entendues sur de nombreux points.



Dommage que ce soit gâché par un ver dans le fruit, à savoir une belle arnaque...



Des avancées bienvenues...enfin!

Mais financées par les agents



Par rapport aux propositions initiales, l'arbitrage de nos ministres va dans le bon sens sur plusieurs points. Pour autant, la revalorisation proposée est de l'ordre de 4€ nets par mois, mais uniquement auto-financée par les agents. Alors difficile de se réjouir





Revalorisation, très modeste certes, des montants, en plus de l'harmonisation partielle. + 4,78 € mensuels bruts pour tous les agents du ministère, par rapport aux paliers proposés lors du GT du 28 novembre. Un café et une baguette de plus par mois, voilà le cadeau pour prendre la mesure du geste!



Certes, les personnels de la DGFiP bénéficie du montant le plus élevé d'IMT, mais non revalorisé depuis le 1er décembre 2011. Ils bénéficieront également de l'augmentation de + 4,78 €



Suppression de l'ancienne prime d'intéressement collectif (PIC) devenue prime exceptionnelle de 100 €, pour financer la revalorisation de l'IMT.

Cette infime revalorisation ne coûte rien au Trésor public, puisqu'on retrouve la logique habituelle comme pour PPCR et le transfert primes/point d'indice : auto-financement par l'agent ! En effet, la prime de 100 € sera supprimée à compter de 2017 et le budget consacré à la revalorisation.



Solidaires Finances se félicite d'un calendrier plus resserré, de la suppression d'une prime exceptionnelle fragile et à l'origine discutable (variable selon des indicateurs non débattus...), d'une revalorisation de l'IMT aussi faible soit elle.

C'est un premier pas.

Mais la très faible revalorisation est uniquement financée par les agents et cache une belle arnaque! (Explications au dos).

Les chiffres et le nouveau calendrier

Les nouveaux chiffres (en montants mensuels bruts) et le nouveau calendrier sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Administrations		2016	1er janvier 2017	1er janvier 2018
Centrale, DGCCRF, INSEE, DG des entreprises, Service commun des laboratoires (17 000 agents)		59,92€	79,50 €	94,26€
Douane (16 500 agents)		76,50€	87,77 €	
DGFiP (111 000 agents)	Corps des administrateurs et emplois de direction	89,48 €	94,26€	
	Tous les autres personnels	101,98€	106,76 €	106,76€

Il est à noter que l'harmonisation demeure partielle avec 2 montants différents en vigueur à échéance 2018. Dommage que l'effort s'arrête en chemin...

Une vraie arnaque quand même!

Par rapport aux propositions initiales, les montants sont donc augmentés de 4,78 € mensuels bruts pour tous les agents des ministères économiques et financiers, moyennant la suppression de l'ex-PIC, bref la prime annuelle de 100 €.

Solidaires Finances insiste: même technique qu'avec les grilles «revalorisées» de PPCR. L'État employeur affiche une augmentation indéniable, mais la fait financer pour une bonne partie par les agents eux-mêmes, voire leur rend moins. Le raisonnement ne se fait qu'en logique comptable et budgétaire, avec coût des charges patronales et provision pour pension intégré, mais sans considération en fait au regard de la rémunération des personnels Scandaleux...

Alors voilà l'arnaque:

la rémunération annuelle brute baisse de 100 € pour tout le monde dès 2017, moyennant quoi en 2018 l'IMT augmentera de 57,36 € par rapport au plan initial!

100 – 57,36 = 42,64 € de baisse de rémunération

Il est à noter également pour les 110 000 agents de la DG-FiP, que les +4,7 % d'augmentation de la valeur de l'IMT au 1er janvier 2017 ne couvrent pas les 7 % de perte de valeur représentés par l'inflation cumulée sur cette période. Bis repetita qu'avec PPCR: augmentation des montants en euros courants, mais toujours perte de pouvoir d'achat en euros constants... ou comment donner l'impression de donner plus tout en donnant moins. CQFD.

Solidaires Finances réitère avec force ses revendications :

- une IMT véritablement unifiée et revalorisée pour tous, à hauteur dans un premier temps de 120 € mensuels bruts;
- ▶ un taux de cotisation salariale pour pension IMT qui soit aligné sur le taux de retenue pour pension civile (11,1 % en 2020) au lieu d'un taux incroyable de 20 %;
- ▶ réécriture du dispositif législatif de l'IMT afin qu'aucun agent ne soit exclu du bénéfice de la pension IMT.

